

PROJET STRATEGIQUE REGIONAL AUVERGNE

POURQUOI UN PROJET STRATEGIQUE

Le projet stratégique de la FEHAP résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration à l'automne 2005. Après constitution d'un comité de pilotage, de plusieurs groupes de travail, la réunion en séminaire d'administrateurs et de délégués régionaux et l'organisation d'assemblées régionales extraordinaires de concertation avec les adhérents, le projet stratégique national a été initié en janvier 2006.

A travers ce projet d'envergure, la FEHAP entend répondre aux évolutions notables en matière de concurrence, de réglementation et d'offre de soins et de services dans le secteur Privé Non Lucratif.

LES 10 MESURES DU PROJET STRATEGIQUE

L'objectif de ce projet est d'apporter aux associations et aux établissements un soutien pour la pérennité de leurs activités dans un contexte en mouvement et de promouvoir des coopérations et des mutualisations, tout en tenant compte de la diversité et des spécificités des établissements. Pour se faire, dix mesures ont été dégagées afin que la FEHAP puisse se donner les moyens de son développement en y associant l'ensemble de ses adhérents : redynamisation de la vie associative, promotion d'une GRH dynamique et souple adaptée aux nouveaux métiers, amélioration à court terme des prestations, développement de la notoriété de la fédération, évaluation de la qualité des prestations dans les établissements et des pratiques professionnelles, amélioration de la gouvernance, implication des administrateurs, accompagnement des adhérents dans leur stratégie de développement et d'investissement, inscription du projet stratégique dans la dynamique européenne.

DANS NOTRE REGION...

« *Elaborer des projets stratégiques régionaux validés par chaque adhérent* ». La mesure 6 du projet stratégique répond à une demande émanant des régions. Il vise à apporter aux associations et établissements adhérents un soutien effectif pour la pérennité de leurs activités, à travers l'élaboration et la mise en place de stratégies de mutualisation et de coopération, la réalisation d'un diagnostic de l'offre, de l'anticipation de ses évolutions, la mise en œuvre d'un plan d'actions et l'accompagnement des besoins des adhérents au niveau régional, départemental et des territoires de santé.

KADRIIS, cabinet de conseil spécialisé dans le secteur de la santé, nous accompagnera dans cette démarche de mise en œuvre du projet stratégique et nous livrera :

- ✓ Une analyse et commentaire du diagnostic de l'offre afin d'identifier les enjeux et les perspectives d'évolution et de développement pour les adhérents de la région
- ✓ Un plan d'actions de la délégation régionale pour améliorer le service aux adhérents
- ✓ Des propositions de construction de filières sanitaire/social - médico-social
- ✓ Des propositions de partenariats / coopérations à envisager entre adhérents ET avec les autres acteurs PNL implantés dans les territoires de la région

Participer à la mise en œuvre de ce projet représente également une occasion de se retrouver, présidents d'associations, directeurs, administrateurs et de travailler ensemble autour d'un projet commun. **Il nous appartient de nous l'approprier !**

PRINCIPALES ETAPES EN REGION

- Réunion de lancement et constitution du COPIL
- Détermination des attentes des adhérents
- Elaboration d'un diagnostic de l'offre de la région
- Présentation des livrables par le cabinet Kadris en AG
- Pérennisation du projet stratégique régional

Contacts :

Bernard Bayle

Délégué Régional FEHAP

b.bayle@aura-auvergne.com

Nathalie Perpinal

Chargée de mission FEHAP

nathalie.perpinal@fehap.fr

Mobile : 06 74 72 73 78

Magali Bastelica

Chargée de mission FEHAP

magali.bastelica@fehap.fr

Mobile : 06 45 55 50 12